

<http://www.memoires-et-presences.fr/Libre-Flot-Hospitalise-au-25e-jour-de-greve-de-la-faim>



Libre Flot : Hospitalisé au 25e jour de grève de la faim

- Actualité -

Date de mise en ligne : samedi 26 mars 2022

Copyright © Mémoires et Présences - Tous droits réservés

Libre Flot est hospitalisé depuis ce jeudi 24 mars à l'hôpital pénitentiaire de Fresnes. Il poursuit sa grève de la faim, entamée il y a presque 1 mois.



Il constate que ses forces s'amenuisent considérablement ces derniers temps : le visage marqué par la perte de plus de 10kg, des difficultés à se tenir debout trop longtemps ou à se déplacer, son énergie diminue de jour en jour.

Samedi dernier, il a été hospitalisé une première fois pour une forte douleur au thorax. Douleur due à l'isolement qu'il signalait déjà dans sa [lettre de juin 2021](#) dans laquelle il décrivait une « forte pression thoracique accompagnée d'une douleur aiguë au cœur ». Son transfert aller-retour vers l'hôpital a pris 9h, encadré par des hommes lourdement armés, pour un simple avis médical.

Au vu de ces circonstances et rappelant que son accès à la santé ayant été [bafoué continuellement](#) depuis son incarcération, Libre Flot souhaitait cette hospitalisation pour sortir de l'isolement et avoir accès directement à des médecins et des soins si nécessaire.

Malgré tout cela, il garde la pêche et reste lucide sur la situation. Il remercie toutes celles et ceux qui le soutiennent dans son combat pour la liberté.

- Dans les rangs de ses tortionnaires, l'omerta règne quand à l'[illégalité de son maintien à l'isolement](#) et son renouvellement par Dupont-Morretti le 10 mars dernier. Le [juge d'instruction Jean-Marc Herbaut](#) continue d'exercer des pressions sur ses collègues JLD (Juges des Libertés et de la Détention) pour le maintenir en détention « provisoire », malgré les DML (Demandes de Mise en Liberté) quotidiennes depuis le 27 février et l'[avis favorable de professionnels des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation](#) (SPIP).

Les médias continuent de diffuser en boucle les propos de la DGSJ : « meneur » d'un « groupe » d'« ultragauche » qui aurait projeté des « actions violentes » contre la police et de passer sous silence les nombreuses fois où les proches et les inculpés ont [démenti ces accusations](#).

Quant aux organisations de défense des droits humains (LDH, Amnesty), qui ont pourtant dénoncé depuis 2015 les « dérives » des lois d'exception, elles se terrent dans un silence complice malgré les nombreux appels à l'aide de sa

famille.

Dans les rangs de son « camp social », quelques voix commencent à s'élever. Il y a eu des communiqués de Solidaires, de l'Union Communiste Libertaire, la CNT, le NPA. Des banderoles de soutien fleurissent : Suisse, Grèce, Ariège, Paris, Montreuil, Rennes, Toulouse, Albi et quelques rassemblements on eu lieu, dont [un a été sévèrement réprimé à Toulouse](#) le 16 mars. Les [lettres de Libre Flot](#) se diffusent aussi sur plusieurs radios militant.es : Canal Sud, Radio Canut, L'Envolée, Radio Pikez, 94° à l'ombre, etc. [Une tribune](#), réunissant une cinquantaine de « personnalités », a été publiée sur Le Média, L'Humanité, Reporterre, Politis et LundiMatin. Les signataires réclament le droit de « se défendre dans des conditions décentes ». Enfin, [une pétition demande sa libération immédiate](#) et rappelle le contexte de criminalisation à l'échelle européenne des militant.es (pro)kurdes.

Nous invitons toutes les personnes qui le soutiennent à se saisir de cette histoire et à s'organiser pour exiger sa libération immédiate.

Soutien812 - Rennes.